

①9 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE
PARIS

①1 N° de publication :
(à n'utiliser que pour les
commandes de reproduction)

2 549 664

②1 N° d'enregistrement national :

83 11797

⑤1 Int Cl⁴ : H 04 M 1/11, 1/60.

①2

DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

A1

②2 Date de dépôt : 18 juillet 1983.

③0 Priorité :

④3 Date de la mise à disposition du public de la
demande : BOPI « Brevets » n° 4 du 25 janvier 1985.

⑥0 Références à d'autres documents nationaux appa-
rentés :

⑦1 Demandeur(s) : Société anonyme dite : COMPAGNIE
GENERALE DE CONSTRUCTIONS TELEPHONIQUES. —
FR.

⑦2 Inventeur(s) : Daniel Joseph Marie Jacques Defois.

⑦3 Titulaire(s) :

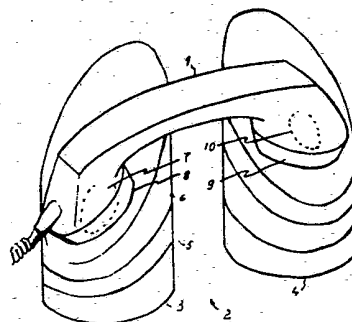
⑦4 Mandataire(s) : Jean-Claude Loroux.

⑤4 Support multifonction pour combiné de poste téléphonique.

⑤7 L'invention concerne un support multifonction pour com-
biné de poste téléphonique.

Le support de l'invention comprend au moins un corps
amplificateur 3 composé de cavités acoustiques résonantes 5
simples ou multiples, couplées ou indépendantes, accordées
sur les fréquences des formants principaux de la voix humaine
et débouchant sur une ouverture 7 contre laquelle est placé le
transducteur électro-acoustique concerné du combiné 1.

L'invention est applicable à tous les types de poste télépho-
nique.



FR 2 549 664 - A1

D

La présente invention a pour objet un support multifonction pour poste téléphonique et plus particulièrement un support de combiné de poste téléphonique permettant d'augmenter le volume sonore délivré par le transducteur électro-acoustique d'écoute et d'améliorer le rendement du transducteur électro-acoustique d'émission. Elle est applicable à tous les types de poste téléphonique.

Avec les postes téléphoniques actuels, l'écoute du correspondant est assurée par un écouteur situé à une extrémité du combiné. Sur certains postes téléphoniques, le confort d'écoute peut être amélioré soit au moyen d'un écouteur additionnel, soit au moyen d'un haut-parleur complémentaire à puissance réglable. Néanmoins, la plupart des postes téléphoniques actuellement en service ne possèdent pas l'un et/ou l'autre de ces moyens. Il en résulte que l'écoute en ambiance bruyante est très inconfortable, voire impossible. En outre, ces postes n'offrent que la possibilité de la communication confidentielle traditionnelle à l'exclusion de toute autre, en particulier de la communication du type conférence.

La présente invention a donc pour objet un support indépendant de combiné de poste téléphonique permettant de pallier ces inconvénients.

Le support de l'invention se caractérise en ce qu'il comprend des cavités acoustiques résonantes simples ou multiples, couplées ou non, accordées sur les fréquences des formants principaux de la voie humaine, et débouchant par une ouverture contre laquelle est placé le transducteur électro-acoustique concerné du combiné téléphonique.

Les différents objets et caractéristiques de l'invention vont maintenant être détaillés dans la description qui va suivre, donnée à titre d'exemple non limitatif, en se référant à la figure annexée qui représente, de façon schématique, un exemple de réalisation d'un support multifonction conçu conformément à la présente invention.

On a représenté sur la figure annexée le combiné 1 d'un poste téléphonique de type connu, reposant sur un support 2 composé d'un premier 3 et d'un second corps 4 amplificateur.

Le premier corps amplificateur 3 est composé de résonateurs 5, simples ou multiples, couplés ou non, du type des résonateurs de Helmholtz. Ces résonateurs sont des cavités acoustiques résonantes accordées aux fréquences des formants principaux de la voie humaine. Ces résonateurs débouchent, directement ou via une cavité de couplage 6, à la partie supérieure du premier corps 3 par une ouverture 7. Contre cette ouverture est placée la zone de réception 8 du transducteur électro-acoustique d'émission du combiné téléphonique 1.

Cet ensemble fait fonction d'amplificateur des ondes sonores dont la fréquence est comprise dans la bande 300-3000 Hz qu'il reçoit. Ainsi, plusieurs

utilisateurs situés au voisinage de cet ensemble peuvent parler à un correspondant. Pour que la réponse de ce dernier soit perçue par ces utilisateurs, la zone d'émission 9 du transducteur électro-acoustique de réception du combiné téléphonique 1 est placée contre une ouverture 10 pratiquée à la
5 partie supérieure du second corps amplificateur 4. Celui-ci est de conception identique à celle du premier corps 3 et est donc composé de résonateurs simples ou multiples, couplés ou non, du type des résonateurs de Helmholtz.

Le support 2 de la figure annexée permet donc, de par sa qualité d'amplificateur des ondes sonores dont la fréquence est comprise dans la
10 bande 300-3000 Hz d'utiliser, si on le désire, un poste téléphonique dépourvu d'écouteur supplémentaire et de haut-parleur comme un poste téléphonique comportant ces moyens. Comme le support 2 n'intervient pas dans le fonctionnement normal du poste téléphonique, il est bien évident que l'utilisateur de ce poste conserve la possibilité de garder à sa communication le caractère
15 confidentiel en n'utilisant pas ce support.

Sur la figure annexée, le support 2 est composé de deux corps 3 et 4 indépendants. Il est bien évident que l'on peut rendre ces corps solidaires l'un de l'autre et pourvoir l'ensemble ainsi formé d'empreintes ou de cavités ayant une fonction esthétique ou utilitaire, pour le rangement d'articles de
20 bureau ou de dessin, par exemple. Il peut également être associé à un objet utilitaire tel qu'une lampe de bureau, par exemple.

Il est bien évident que la description qui précède n'a été fournie qu'à titre d'exemple non limitatif et que de nombreuses variantes peuvent être envisagées sans sortir pour autant du cadre de l'invention.

REVENDEICATIONS

1. Support multifonction pour combiné de poste téléphonique, caractérisé par le fait qu'il comprend au moins un corps amplificateur (3) composé de cavités acoustiques résonantes (5) simples ou multiples, couplées ou indépendantes, accordées sur les fréquences des formants principaux de la voie humaine et débouchant sur une ouverture (7) contre laquelle est placé le transducteur électro-acoustique concerné du combiné téléphonique (1).

2. Support multifonction tel que défini en 1, caractérisé par le fait que lesdites cavités acoustiques résonantes (5) débouchent sur ladite ouverture (7) via une cavité de couplage (6).

10 3. Support multifonction tel que défini en 1, caractérisé par le fait qu'il comprend deux corps amplificateurs (3, 4) composés de cavités acoustiques résonantes (5) accordées sur les fréquences des formants principaux de la voie humaine et débouchant sur une ouverture (7, 10) contre laquelle est respectivement placée la zone de réception (8) du transducteur électro-acoustique d'émission du combiné (1) et la zone d'émission (9) du transducteur électro-acoustique de réception de ce combiné.

4. Support multifonction tel que défini en 1, caractérisé par le fait qu'il comprend également une ou plusieurs cavités ou empreintes prévues pour le rangement d'articles utilitaires ou décoratifs.

20 5. Support multifonction tel que défini en 3, caractérisé par le fait que les deux corps amplificateurs (3, 4) sont indépendants l'un de l'autre.

6. Support multifonction tel que défini en 3, caractérisé par le fait que les deux corps amplificateurs (3, 4) sont solidaires l'un de l'autre.

PL. UN. QUE

